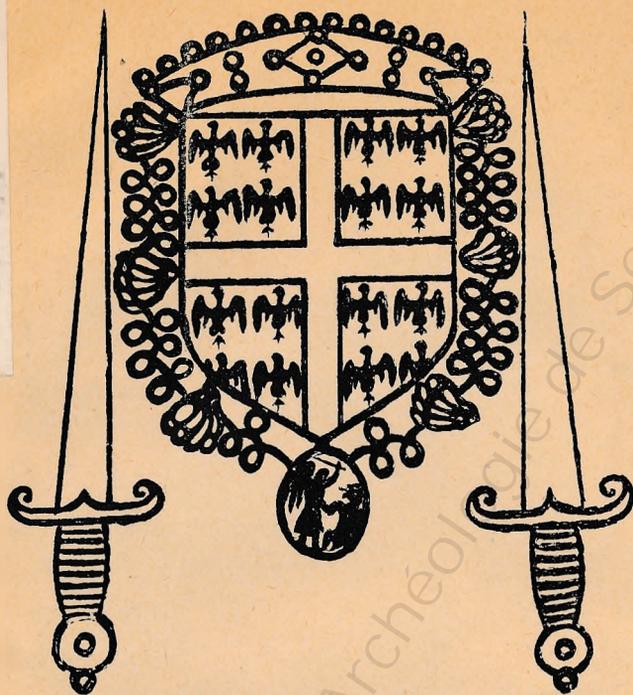


2587 par Vignon

BORNES EN FORÊT



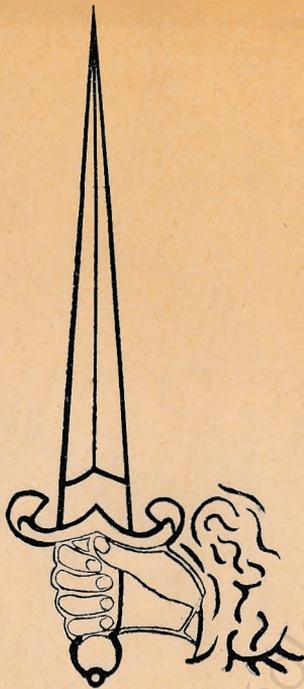
CH Armoiries des Montmorency

La plupart des bornes qui existaient en Halatte, Chantilly et Ermenonville, et dont il nous a été possible d'en retrouver un certain nombre, furent posées sur l'ordre du Connétable Anne de Montmorency en 1537, 1540, 1541, 1546.

Les nombreuses enclaves qui existaient en forêt de Chantilly et Ermenonville, le morcellement de la forêt d'Halatte au nord du village d'Aumont, où les Montmorency possédaient également des parcelles de bois, provoquèrent de nombreuses contestations entre les propriétaires.

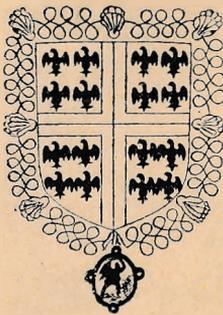
La délimitation plus ou moins exacte de ces différentes parcelles boisées, à une époque où les routes n'existaient pas, était une des principales causes de procès interminables.

Pour éviter le retour de telles difficultés, le Connétable fit poser des bornes afin de déterminer d'une façon indiscutable, la limite de ses propriétés forestières.



CH Glaive des Montmorency

Reproduction d'un des glaives qui, ordinairement, se trouvaient de chaque côté du blason. Par exception il figure seul et sur toute la hauteur des bornes marquant, en forêt de Chantilly, la ligne séparative des bois du Connétable avec ceux ayant appartenu aux moines de Saint-Nicolas-d'Acy.



CH Blason des Montmorency exceptionnellement privé de la couronne et des deux glaives

1540

1540

Toutes les bornes dont nous reproduisons les dessins portent les armes des Montmorency, très souvent le millésime, gravés d'un côté et, de l'autre, écussons, chiffres, monogrammes particuliers à chacun des propriétaires.

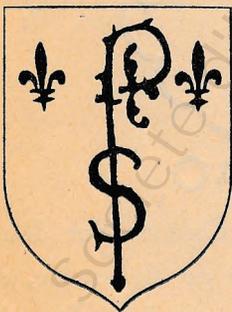
Leur partie haute est arrondie et, en général, elles ont comme dimensions 0,75 de haut, 0,35 de large, 0,25 d'épaisseur.

En Chantilly, certaines bornes posées probablement à l'emplacement d'anciens carrefours sont un peu plus hautes, de forme légèrement conique et tronquée dans le haut. Sur la partie plate se détache en relief une partie de circonférence qui semble amorcer la limite d'un immense carrefour.

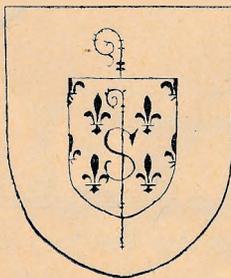
Enfin, d'autres bornes communes aux deux forêts et de mêmes dimensions que les premières citées, portent gravé en creux sur la partie haute un angle plus ou moins ouvert. Chaque côté indique le départ d'une série de bornes alignées en direction d'un autre carrefour.

Et ainsi se présente comme un véritable damier la partie de la forêt d'Halatte située au nord du village d'Aumont vers le mont Alta, ainsi que les contrées de la forêt de Chantilly en bordure des plaines de Senlis, Saint-Nicolas, Avilly.

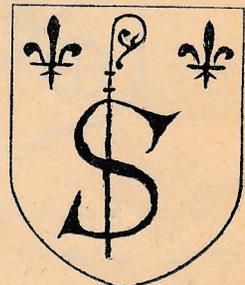
Voici donc la reproduction des empreintes que nous avons prises.



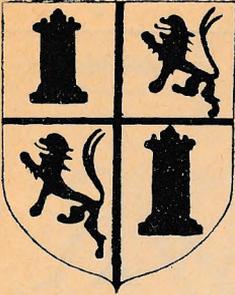
HA Evêché de Senlis



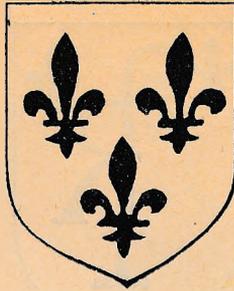
ER Evêché de Senlis



HA Evêché de Senlis



HA

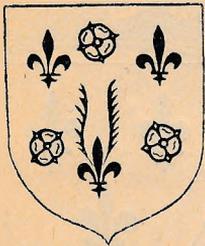


ER



CH Religieux de
Saint-Nicolas-d'Acy

S DV

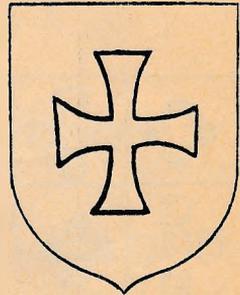


HA Religieux
de Saint-Vincent



HA Jehan Morel
Baillage de Senlis

D. LA



HA Commanderie
de Laigneville



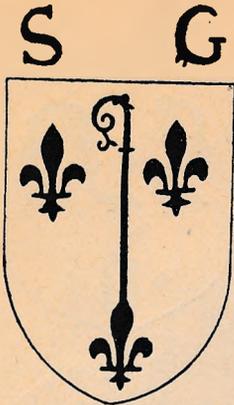
HA Chapitre de la
Paroisse Saint-Rieul



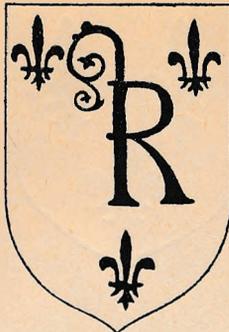
HA Paroisse
St-Gervais d'Aumont



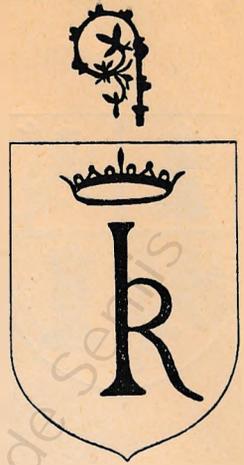
Chapitre
N.-D. de Senlis



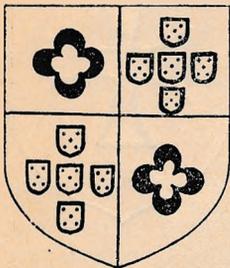
CH Abbaye
de Sainte-Geneviève
de Paris



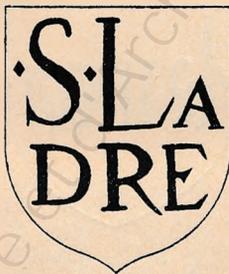
CH Religieuses de
l'Abbaye de St-Remy
de Senlis



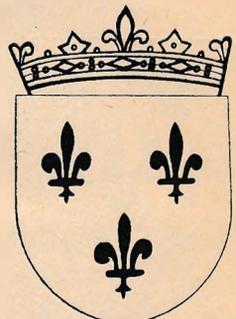
CH Religieux de
l'Abbaye de Chaâlis



CH
Madeleine de Suze
Dame de Coye



CH Maladrerie
de Luzarches



HA Bois du Roi

1537

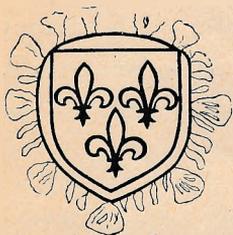
Ces quelques bornes que nous avons trouvées devaient indiquer la limite des bois que le Roi avait concédés, à divers, en forêt royale d'Halatte.



Religieux de
St-Vincent de Senlis

MOREL

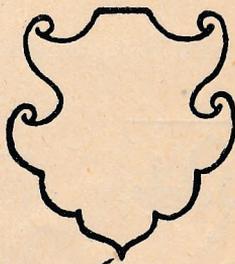
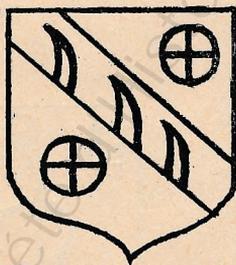
Le Bois Morel



1579

Borne indiquant la pointe extrême des bois du Moncel en forêt du Roi. Les trois fleurs de lys du Roi.

Le mauvais état de la borne ne nous a pas permis de reproduire le collier qui forme le pourtour du blason.



1610

Borne à trois faces située entre Brasseuse et Ognon. Sur deux faces les armes de Charles des Friches, seigneur de Brasseuse, et sur la troisième le millésime 1610. Elle indiquait le point de rencontre des terres des Seigneurs de Brasseuse et d'Ognon.

E. VIGNON.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis



Société d'Histoire
et d'Archéologie
de Senlis

N° de notice : 94039

N° d'inventaire : 150420

164

SHAS



0500150420